

FICHE 19_ Entreprises ouvrant leur capital aux investisseurs

- franceinvest.eu • franceangels.org • Voir contenu « *business angels* »

LES SOLUTIONS DE FINANCEMENT EXISTANTES	À titre indicatif	
	FOURCHETTE BASSE	FOURCHETTE HAUTE
<p>► 4 acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Particuliers (Love money) • Crowdequity® → Attention, votre projet est connu de tous ! • Business angels (personnes physiques en réseaux) • Fonds d'investissement/Private equity (personnes morales) <p>Dispositif fiscal pour les souscriptions en numéraire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • IR : réduction d'impôt de 18 % des investissements réalisés retenus dans la limite de 50 000 € (célibataire) ou 100 000 € (couple). <p>→ Dans la limite du plafonnement des niches fiscales 10 000 €. Le taux est fixé à 25 % pour les investissements réalisés jusqu'au 31 décembre 2019. Il sera maintenu à ce taux de 25 % dès parution du décret d'application de l'article 118 de la LF pour 2019.</p>	<p>1 000 € 5 000 € 100 000 € 1 000 000 €</p>	<p>31 865 € 100 000 € 1 000 000 € 10 000 000 € et plus</p>
<p>► Les étapes à suivre</p> <p>Prérequis : mettre en ordre son entreprise (mise à plat).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation et approche des investisseurs (mélange de réseautage et de ciblage par activité et taille d'entreprise) <ul style="list-style-type: none"> – Présentation sommaire de la société – Engagement de confidentialité signé – Présentation détaillée de la société et de son projet de développement et de son budget d'investissements – Établir un plan stratégique chiffré-business plan construit sur 5 ans avec : stratégie et moyens à mettre en oeuvre; compte d'exploitation; flux de trésorerie (DCF) intégrant le plan d'investissement. – Faire évaluer son projet et la valeur de l'apport du dirigeant et associés sur la base du business plan pour déterminer : pourcentage d'entrée dans le capital des investisseurs et prime d'émission pour le montant de la survaleur. • Négociations (2 phases : avant et après les <i>due diligences</i>) <ul style="list-style-type: none"> – Montant de l'investissement nécessaire (goodwill ou apport en industrie) – Format de l'investissement (fonds propres, dette subordonnée, dette convertible) – Part de l'investisseur dans le capital (bons de souscription d'actions, actions de préférence) – Intéressement du dirigeant (BSA, actions de préférence) – Pacte d'actionnaires – Clauses de sortie <p>Remarque : pour gérer la sortie, 3 solutions pour l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le fonds souhaite sortir et vous, vous restez : souscription d'un emprunt bancaire et/ou vous faites entrer de nouveaux investisseurs et relution du dirigeant (opération MBO « Management Buy Out »). – Vous souhaitez réaliser une partie de plus-value en faisant une recapitalisation de la dette bancaire. – Vous souhaitez sortir avec le fonds pour réaliser votre plus-value: vente à un nouveau fonds, ou à un industriel; introduction en Bourse. 		
<p>► Due Diligence</p> <p>Préparer et mettre à disposition des investisseurs documents juridiques, financiers, sociaux, fiscaux, techniques, environnementaux et plan stratégique chiffré. Rapport d'un expert qui a assuré l'audit de tous les documents et de l'entreprise.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se préparer aux réunions de soutenance avec les investisseurs. • Se préparer aux réunions avec les investisseurs. • Négociations avec les investisseurs sur le montant réaliste à emprunter par la société pour la bonne continuation et développement de la société avec une attention particulière aux covenants (ratios d'endettement, <i>cashflow</i>, etc.) 		

<p>Mise en oeuvre (ne pas oublier « d'être accompagné par ses conseils ») Écrire et rédiger les contrats juridiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pacte d'actionnaires (important de bien le rédiger puisqu'il permettra de garantir un alignement d'intérêt entre les actionnaires – fonds, gérants... – sur les conditions de sorties) ; • Contrat d'acquisition ; • Clause de garantie d'actif et de passif ; • Management package ; • Documentation bancaire... 		
<p>TOTAL DES SOLUTIONS FINANCIÈRES (NON EXHAUSTIF)</p>	<p>1 105 000 €</p>	<p>11 100 000 €</p>
<p>Les investisseurs vous demanderont de protéger votre projet, votre entreprise, vous-même dirigeant de société, grâce notamment aux assurances RC IARD, RC Professionnelle, RCMS intégrant l'assurance santé économique des entreprises.</p>		